

Le Dr Rodrigue fait une revision des activités à l'hôpital

Un hôpital général de 400 lits nécessaire à Drummondville



LA SOCIÉTÉ d'Agriculture du comté de Drummond, a tenu son assemblée générale annuelle...

(Photo J.P.C.) leur confiance dans le bureau de direction actuel, en réalisant le même exécutif.

DRUMMONDVILLE (J.P.C.)

La révision annuelle des activités d'un hôpital permet toujours de relever certains faits saillants...

Les chiffres entre parenthèses dans le texte ci-dessous, sont ceux de 1964.

Le nombre d'admissions à l'hôpital Ste-Croix en 1965, fut de 7.635 (8.116) soit 411 de moins...

Le total des jours d'hospitalisation fut de 61.922 (62.509). La durée moyenne fut de 8,1 jours...

Le taux général d'occupation fut de 83 p.c., mais ceci mérite d'être analysé. En effet, aux heures de pointe...

Le total du personnel se chiffre à 515 (495). L'augmentation est partiellement due à la diminution des heures de travail.

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Projet immédiat

Par suite de l'inauguration de l'école d'infirmières, le 6e étage de l'hôpital devient libre et 44 lits additionnels seront dressés.

La liste d'attente composée presque exclusivement d'adultes, se chiffre à 625, soit 300 de plus qu'en février 1964.

Plusieurs services ont été l'objet d'amélioration physique afin de faciliter de meilleurs soins.

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet...



LE TALENT et les noms de Philippe Clay sont reconnus internationalement. Comédien, chanteur et fantaisiste à la fois...

Le Duchesneau & Fils remporte le championnat en disposant du Motel Cardin par 15 à 1

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Le Duchesneau & Fils est maintenant assuré de remporter le championnat de la saison régulière dans la ligue de la Cité...

Il ne reste qu'une partie à disputer aux vainqueurs mais leur fiche déjà imposante de 13 gains, 4 revers et 2 parties nulles...

Le meilleur compteur de la ligue, Jean-Pierre Sévigny, a profité de cette rencontre pour ajouter 6 buts à son palmarès...

Germain Fréchette et Gaétan Daigle ont pour leur part réussi chacun un truc du chapeau dans le triomphe du Duchesneau...

C'est Georges Gélinas qui a permis au Motel Cardin d'éviter le blanchissage en enregistrant l'unique but des perdants...

Première période D-Robert Bergeron 7:31 (Sévigny-Houle) D-Jean-P. Sévigny 18:59 (Allie-Bergeron)

Punitions: (M) Boudreau 13:01 Deuxième période D-Robert Bergeron (Sévigny-Houle) M-Georges Gélinas (Lemaire-René) D-Germain Fréchette (Daigle-Houle) Punitions: (M) Gélinas 7:25, Boudreau 5:17

Troisième période D-Germain Fréchette (Daigle-Houle) D-Gaétan Daigle (Fréchette-Duchesneau) D-Jean-P. Sévigny (Allie-Bergeron) D-Noël-Yves Houle (Sévigny-Fréchette) D-Gaétan Daigle (Fréchette-Duchesneau) D-Jean-P. Sévigny (Sawyer-Allie) D-Jean-P. Sévigny (Sawyer-Allie) D-Jean-P. Sévigny (Bergeron-Allie) D-Gaétan Daigle (Duchesneau-Fréchette) Aucune punition.

Dans une autre joute à l'affiche, le Héroux-Thibodeau a eu raison des Lions de Gaudet Ltée par le pointage de 5-4, grâce à un but de Claude Poliquin compté moins de 15 secondes avant la fin du jeu.

Le vainqueur à qui il ne reste qu'une joute à disputer, peut s'il remporte la victoire, mercredi soir, terminer la saison au second rang, sur un pied d'égalité toutefois avec le Motel Cardin.

En plus de Claude Poliquin, qui a enregistré le but victorieux, Réal Ladouceur a également brillé avec 3 filets et deux assistances. Poliquin a complété le pointage et il s'est

Classement G P N Pts Duchesneau 13 4 2 28 M. Cardin 11 7 2 24 H. Thibodeau 11 3 0 22 L. St-Pierre 7 11 1 15 Lions 7 2 0 14 Dow 6 13 1 13

Tournoi mixte de dards

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Dans le cadre des activités sportives éduquées pour le mois de février, le comité des sports et loisirs du conseil No 1 des Aramis de Drummondville a préparé un important tournoi mixte pour tous les amateurs de dards des Cantons de l'Est, de la Mauricie et autres régions.

Cette compétition aura lieu samedi soir, le 12 février, au local Aramis, situé sur la rue Brock. Le tournoi débutera à huit heures p.m. et aucune inscription ne sera acceptée plus tard.

Comme l'a si bien dit Noël Dubuc à des sportifs de la région, "nos gars ont pratiqué cette saison mais l'an prochain, ils seront certainement l'équipe à surveiller dans le circuit Connie Dion!"



UNE RECEPTION CIVIQUE a été offerte lundi après-midi à la Corporation des Maîtres-Electriciens du comté Drummond-Arthabaska...

M. l'abbé Boissonneault nommé curé à St-Charles

NICOLET (J.L.C.) — L'évêché du diocèse de Nicolet a fait connaître ces jours derniers, six nominations ecclésiastiques à des cures paroissiales.

M. l'abbé Paul Thibodeau a été nommé curé de la paroisse de St-Sophie de Lévrard en remplacement de M. l'abbé Lionel Désjardins, décédé en janvier dernier.

Ces nominations ecclésiastiques sont les premières annoncées en 1966 par l'évêché de Nicolet.

Selon l'hon. Pinard La Régie des Loyers devrait être maintenue encore un an

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — L'hon. Bernard Pinard a déclaré lundi après-midi au cours d'une conférence de presse, que la Régie des Loyers devrait être maintenue encore un an, en attendant le rapport cumulé préparé par M. Antonin Côté pour les douze derniers mois, et qui comprend Drummondville et Victoriaville, mais en majeure partie Drummondville.

On constate par ce rapport, que 8.852 renseignements ont été donnés par appels téléphoniques et 1.855 lors d'entrevues au bureau, en plus de 35 par correspondance. Il y a eu 246 décisions de rendues et 21 autres sont à rendre.

Voilà une situation pour les malades, mais sera encore loin d'approcher l'objectif à atteindre pour répondre adéquatement aux besoins que la collectivité est en droit d'exiger.

Le Dr Rodrigue faisait remarquer en terminant que le personnel des employés était au complet, et que l'hôpital possédait en filière au-delà de 600 applications pour diverses chartes à remplir dans l'hôpital.

Si l'artiste parisien n'a pu effectuer son récital devant une salle comble, ce n'est certes pas à cause de son manque de talent.

Après son tour de chant dans notre ville, Philippe Clay continuera sa tournée dans les villes de la Belle Province, notamment à Sorel, Chicoutimi, Joliette, Québec et Trois-Rivières.

Le célèbre chanteur a révélé le lundi soir qu'il avait hâte de se rendre à Québec.

Une école de l'électronique ou de la mécanique spécialisée pour la région?

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Parlant de l'école du meuble dont Victoriaville sera bientôt dotée, le ministre de la Voirie, l'hon. Bernard Pinard s'est dit très heureux de cette décision des autorités.

Il faudrait peut-être songer à l'électronique et à la mécanique spécialisée en vue de former une main-d'œuvre spécialisée dans ces domaines par suite des développements des dernières années, une école qui pourrait servir adéquatement et efficacement à développer de nouveaux talents chez nous.

Notre école des métiers est maintenant dépeçée ou le sera bientôt. Il faudrait songer dès maintenant à s'orienter vers de nouveaux domaines afin de trouver chez nous et dans la région, la main-d'œuvre qualifiée pour ce genre de travail pour pouvoir fournir le potentiel nécessaire aux nouvelles industries qui s'établissent dans notre région.

Le lancement officiel de cette grande campagne sous la présidence de M. Jacques Adam, sera fait dimanche le 27 février prochain au cours d'un souper. La campagne prendra fin le 6 mars. L'objectif de cette année est de \$5.000.

Objectif de \$5,000 fixé par le club des Lions

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Le club "Lions" de Drummondville tiendra sa campagne annuelle pour recueillir les fonds nécessaires afin de poursuivre son œuvre humanitaire de la préservation et la conservation de la vue, à la fin du présent mois.

Dans le passé, les membres des Lions visitaient les malades pour offrir certains objets, et avec les profits, pouvaient soutenir l'œuvre entreprise depuis quelques années, mais cette année, une nouvelle formule a été mise de l'avant par le président de la campagne, en envoyant des lettres aux industries locales et aux hommes d'affaires sollicitant leur générosité.

Cinq équipes composées de cinq membres ont été désignées pour rencontrer les personnes concernées afin de solliciter une contribution en argent.

Après son tour de chant dans notre ville, Philippe Clay continuera sa tournée dans les villes de la Belle Province, notamment à Sorel, Chicoutimi, Joliette, Québec et Trois-Rivières.

L'enthousiasme de Clay, des plus communicatifs

Après son tour de chant dans notre ville, Philippe Clay continuera sa tournée dans les villes de la Belle Province, notamment à Sorel, Chicoutimi, Joliette, Québec et Trois-Rivières.

Le célèbre chanteur a révélé le lundi soir qu'il avait hâte de se rendre à Québec.

Après son tour de chant dans notre ville, Philippe Clay continuera sa tournée dans les villes de la Belle Province, notamment à Sorel, Chicoutimi, Joliette, Québec et Trois-Rivières.

Le célèbre chanteur a révélé le lundi soir qu'il avait hâte de se rendre à Québec.

Après son tour de chant dans notre ville, Philippe Clay continuera sa tournée dans les villes de la Belle Province, notamment à Sorel, Chicoutimi, Joliette, Québec et Trois-Rivières.

Le célèbre chanteur a révélé le lundi soir qu'il avait hâte de se rendre à Québec.

Après son tour de chant dans notre ville, Philippe Clay continuera sa tournée dans les villes de la Belle Province, notamment à Sorel, Chicoutimi, Joliette, Québec et Trois-Rivières.

Le célèbre chanteur a révélé le lundi soir qu'il avait hâte de se rendre à Québec.

Après son tour de chant dans notre ville, Philippe Clay continuera sa tournée dans les villes de la Belle Province, notamment à Sorel, Chicoutimi, Joliette, Québec et Trois-Rivières.

Le célèbre chanteur a révélé le lundi soir qu'il avait hâte de se rendre à Québec.

Après son tour de chant dans notre ville, Philippe Clay continuera sa tournée dans les villes de la Belle Province, notamment à Sorel, Chicoutimi, Joliette, Québec et Trois-Rivières.

Le célèbre chanteur a révélé le lundi soir qu'il avait hâte de se rendre à Québec.



M. J. ROBERT NOËL, maire d'Arthabaska a proclamé officiellement la présente semaine "Semaine Nationale de l'électricité" (section Bois-Francs) en présence de plusieurs personnalités des villes de Victoriaville, Princeville, Plessisville, Arthabaska et Warwick. Sur la photo, nous reconnaissons, dans l'ordre habituel, M. Elphège Labbé d'Arthabaska, président de la Semaine nationale de l'électricité (section Bois-Francs), son honneur le maire J.-Robert Noël, M. Roméo Rény, président de la Ligue électrique du Québec et M. Jean Charest, président provincial de la Corporation des Maîtres-Électriciens du Québec.

Les syndiqués de la métallurgie à la Compagnie Jutras favorables à la grève

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les quelque trente-cinq employés de la compagnie Jutras de Victoriaville, membres du syndicat catholique national des employés de la métallurgie de Victoriaville Inc. (C.S.N.), se sont prononcés à 97 pour cent en faveur de la grève, lors d'une assemblée générale tenue hier soir, au conseil central des syndicats nationaux de Victoriaville.

Le vote de grève fait suite à une rupture des négociations survenue à l'issue d'une rencontre qui a eu lieu le 3 février dernier, en présence d'un conciliateur du ministère du Travail.

Selon un porte-parole syndical, le conflit porte sur les salaires et sur les classifications. Il existe trois classes dans chaque métier et les employés n'ont aucun recours pour la promotion d'une classe à une autre et de plus, selon le même porte-parole, ces promotions sont accordées arbitrairement par l'employeur.

La demande syndicale spécifie une augmentation des salaires de \$0.10 l'heure par année sur une convention collective de travail d'une durée de 2 ans. Une réduction de la semaine de travail qui est actuellement de 44 heures, de même que des améliorations aux régimes des vacances et des congés payés.

L'offre patronale est pour un contrat de trois ans, comportant une augmentation des salaires de \$0.07 l'heure immédiate et une autre augmentation de \$0.07 l'heure dans 18 mois. L'employeur conditionne cette offre à ce qu'il n'y ait aucune autre modification à la convention expirée le 12 septembre 1965.

L'exécutif du syndicat est autorisé à décider du moment opportun à la grève. Le président du syndicat, M. Gérard Morin a déclaré que l'employeur alléguait une incapacité de payer, mais qu'il avait nettement refusé de produire ses bilans. "Comment voulez-vous, a dit M. Morin, que nous puissions prendre en considération la situation financière de la compagnie, quand nous ne la connaissons pas du tout."



M. L'ABBE MARCEL PEPIN, supérieur d'une mission au Brésil était le conférencier invité au dernier souper mensuel mixte du club des Elans de Victoriaville. L'abbé Pepin entretint son auditoire sur les coutumes des Brésiliens et après sa conférence, il présenta une série de diapositives. Sur la photo, nous reconnaissons, dans l'ordre habituel, M. Jacques Gagnon qui présenta le conférencier, M. Gilles Dumont-Pellerin, haut-commandeur de la loge 428, l'abbé Marcel Pepin, Mme Gilles Dumont-Pellerin, Mme Roch Ratté et M. Ratté qui a remercié le conférencier.

L'atome deviendra d'usage domestique au cours des dix prochaines années - M. Rény

VICTORIAVILLE (R.L.) — "Depuis au-delà de 50 ans, l'électricité joue un rôle de plus en plus important dans notre région des Bois-Francs. Elle a définitivement contribué au développement de nos commerces et plus particulièrement de nos industries," a déclaré M. Elphège Labbé, président de la Semaine nationale de l'électricité (section Bois-Francs) lors de la proclamation officielle de cette semaine à l'hôtel de ville d'Arthabaska.

Après avoir énuméré plusieurs secteurs où l'électricité avait un rôle à jouer, M. Labbé ajouta qu'en plus des services qu'elle rend à toute la population, l'industrie électrique au Québec était de grande importance. Il a expliqué que plus de 40,000 personnes étaient directement ou indirectement à son emploi, soit dans la production ou la distribution.

M. J. Roméo Rény, président de la Ligue électrique du Québec (section des Bois-Francs) adressa également la parole lors de l'inauguration de la Semaine de l'électricité.

M. Rény déclara qu'au rythme où se font sentir les besoins de l'électricité au Québec, l'atome sera domestiqué dans notre province avant 10 ans. M. Rény a expliqué son avancé en disant que lorsque l'on disait que la province possédait des cours d'eau immenses, c'était la vérité, mais qu'il fallait cependant noter que les sources d'approvisionnement d'énergie étaient de plus en plus loins des centres de consommation.

Les demandes en approvisionnement et distribution doubleront tous les 10 ans. Conséquemment, si la production actuelle est d'environ 15 millions de chevaux-vapeur, elle sera donc de 30 en 1976.

Le président de la Ligue électrique du Québec a alors expliqué que cette augmentation phénoménale se rattacherait à quatre facteurs distincts que l'on trouve dans les secteurs industriel, commercial, résidentiel et rural: chaudière - force motrice-éclairage électronique.

M. J. Roméo Rény a expliqué que ce que réservait l'avenir dans le domaine de l'électricité.

"Si nous faisons, a-t-il dit, une rétrospective des 10 dernières années, nous pouvons facilement prévoir des développements formidables de nouveaux usages de l'électricité dans tous les domaines. C'est ainsi que des scientifiques ont dit que certains des appareils spatiaux trouveront un jour, qui n'est peut-être pas si éloigné, leur application à domicile ou dans l'industrie après les avoir adaptés à ce milieu."

Des nouvelles en provenance du Syndicat national des travailleurs du meuble de Victoriaville Inc., nous informent que M. Edouard Tourigny vient d'être élu président de ce syndicat, à la suite de l'assemblée de la mise en nomination qui vient d'avoir lieu. M. Edouard Tourigny qui est également échevin de la ville de Victoriaville succède ainsi au poste de président de ce syndicat à M. Raymond Poirier qui ne s'est point présenté pour un deuxième mandat. M. Tourigny occupait le poste de président du comité de relations, au sein du même syndicat.

Au cours de cette assemblée de mise en nomination toujours, M. Joseph Savoie a été élu au poste de vice-président. Il entreprendra ainsi une seconde année à ce poste.

M. Willie Fiché qui occupe différents postes au sein du syndicat depuis plus de 25 ans a été nommé au poste de trésorier.

Aux postes de directeurs, M. Jean Hinse, a été réélu pour une deuxième année, tandis que M. Maxime Robichaud qui occupait ce poste depuis quelques années déjà a lui aussi été réélu.

L'élection au poste de secrétaire aura lieu ce soir lors de l'Assemblée générale du Syndicat catholique national des travailleurs du meuble de Victoriaville.

Le chef et ses hommes ont tenu 25 séances d'entraînement en 1965 et ont vérifié toutes les prises d'eau ainsi que l'équipement et le matériel.

Le rapport donné par M. Clément Béchard indique aussi que les pompiers ont été appelés en neuf circonstances, pour des feux à l'extérieur de la ville. Dans ces cas, le feu a causé des dommages évalués à \$35,000.

Le chef de la brigade des incendies a profité de la communication de son rapport pour attirer l'attention du public sur l'importance du nettoyage des cheminées. Un nettoyage est requis au moins une fois par année là où des appareils de chauffage au bois sont utilisés et un soin particulier doit être donné aux vieilles cheminées et les tuyaux en mauvais état sont des foyers d'incendies, a conclu M. Clément Béchard.

Un montant de \$100 à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Ste-Hélène; une somme de \$300 au club des Loisirs de St-Albert; un montant de \$400 à l'Association sportive de St-Albert; un chèque de \$200 au Comité des loisirs de St-Rémi de Tingwick; une somme de \$200 au Centre des loisirs de St-Rosaire et enfin un montant de \$300 au Comité des loisirs Ste-Famille Inc., de la ville de Victoriaville.

Un montant de \$100 à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Ste-Hélène; une somme de \$300 au club des Loisirs de St-Albert; un montant de \$400 à l'Association sportive de St-Albert; un chèque de \$200 au Comité des loisirs de St-Rémi de Tingwick; une somme de \$200 au Centre des loisirs de St-Rosaire et enfin un montant de \$300 au Comité des loisirs Ste-Famille Inc., de la ville de Victoriaville.

En période d'essai pour trois mois Trois nouveaux policiers engagés par la ville

VICTORIAVILLE (R.L.) — La ville de Victoriaville comptera d'ici quelques jours trois nouveaux policiers. En effet, à la dernière séance du conseil, les édiles ont donné suite à une recommandation du directeur du service de police municipale, M. André Beauchemin qui demandait d'engager pour une période d'essai de trois mois, MM. Claude Lemay, Yvan Gauthier et Jacques Vaillancourt. Ces trois candidats qui sont dans la vingtaine sont tous de Victoriaville. La période d'entraînement des trois nouveaux policiers débutera mardi prochain.

Au bout des rues Champlain, Guay, et un troisième rapporte certains amendements aux règlements de construction.

Le conseil a aussi accepté les mutations de propriété pour le mois de janvier 1966, ainsi qu'un rapport de l'ingénieur Albert Audet accompagné de plans montrant l'éclairage proposé sur les rues Michaux, Lambert, Pépin, Cartier et Beauchemin.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

On sait que cet établissement a fait une demande à la Régie des Alcools pour un permis supplémentaire pour un bar. Le conseiller juridique de la ville et un représentant du conseil se rendront donc à Québec le 17 février prochain afin d'expliquer pourquoi ce permis supplémentaire a été refusé au restaurant Ste-Rose.

Journée des commissaires industriels

VICTORIAVILLE (R.L.) — La journée d'étude régionale de l'Association des commissaires industriels de la province de Québec, qui sera tenue à Victoriaville le 15 février prochain, s'annonce comme devant être un succès.

Déjà de nombreuses inscriptions ont été reçues de différentes parties de la province, nous informons M. Fidèle-Edouard Alain, membre du comité d'organisation.

Ce sera la première fois à Victoriaville que des hauts fonctionnaires des deux grands réseaux ferroviaires du Canada siègeront ensemble sur un même panel pour diriger l'étude d'un cas typique d'une industrie, désirant s'établir dans un centre industriel.

En effet, M. J. H. Raymond Gosselin, directeur du service de l'expansion industrielle des chemins de fer nationaux et M. J. Carrol Bourque, contrôleur au service d'expansion industrielle du chemin de fer Pacifique Canadien, assistés de M. George Haggerty, président du comité industriel de la Chambre de Commerce de Drummondville et de M. Roger Fortin, délégué industriel régional du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, dirigeront la discussion sur l'étude du problème sou-

mis. La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

Franc... Parler

Victoriaville (R.L.) — M. Clément Cantin, président de la commission scolaire régionale a été appelé lundi soir dernier à remplacer M. Albert Morissette au poste de président de la commission scolaire de la ville de Victoriaville. On sait que M. Morissette a fait parvenir sa démission à cause de ses nouvelles fonctions qu'il occupe présentement au sein du ministère de l'Éducation. M. Cantin s'est dit peiné du départ de M. Albert Morissette, mais il a ajouté que si ce dernier quittait la commission scolaire c'était sûrement pour le plus grand intérêt de la population du comté.

En rapport avec la journée d'étude des commissaires industriels de la province, M. Louis-H. Houdet déclare: "Mes fonctions de délégué industriel régional des Bois-Francs m'ont permis de constater une situation très intéressante.

D'une part les techniques de promotion industrielle sont inconnues de beaucoup et, d'autre part, il existe un désir réel d'apprendre. C'est pourquoi je ne peux qu'applaudir à l'initiative de l'Association des commissaires industriels du Québec, qui organise, sa première journée d'étude régionale, à Victoriaville.

Hier soir avait lieu au centre sportif Jean Béliveau la deuxième partie de la série semi-finale A de la ligue Commerciale opposant l'Union du Ducharme et Frères. Le Ducharme et Frères mène 1 à 0 dans cette série de 4 dans 7. Les deux autres séries semi-finales B et C sont de deux de 3.

Aujourd'hui et demain a lieu au manège militaire de la rue St-Georges une grande clinique de sang. Cette clinique annuelle a l'habitude d'être couronnée de succès à Victoriaville et les organisateurs espèrent qu'encore cette année, des centaines de personnes accompliront ce geste, on ne peut plus humanitaire.

Après la partie de dimanche, la direction des Tigres de Victoriaville a reçu les joueurs de l'équipe et leurs épouses à l'Académie de danse provinciale. Un souper fut servi et une soirée récréative a suivi. On remarque à cette activité la présence des quatre gentilles jeunes filles de notre ville qui aspirent au titre de Mille hockey 1965-66.

La joute qui devait avoir lieu ce soir au Centre Sportif Jean Béliveau entre le sCastors de Sherbrooke et les Tigres de Victoriaville a été remise à plus tard.

Une activité spéciale précédera ce soir le souper des membres du club des Lions de notre ville. En effet, les Lions auront le plaisir de visiter demain après-midi l'usine Rubin

Après la partie de dimanche, la direction des Tigres de Victoriaville a reçu les joueurs de l'équipe et leurs épouses à l'Académie de danse provinciale. Un souper fut servi et une soirée récréative a suivi. On remarque à cette activité la présence des quatre gentilles jeunes filles de notre ville qui aspirent au titre de Mille hockey 1965-66.

La joute qui devait avoir lieu ce soir au Centre Sportif Jean Béliveau entre le sCastors de Sherbrooke et les Tigres de Victoriaville a été remise à plus tard.

Une activité spéciale précédera ce soir le souper des membres du club des Lions de notre ville. En effet, les Lions auront le plaisir de visiter demain après-midi l'usine Rubin

Après la partie de dimanche, la direction des Tigres de Victoriaville a reçu les joueurs de l'équipe et leurs épouses à l'Académie de danse provinciale. Un souper fut servi et une soirée récréative a suivi. On remarque à cette activité la présence des quatre gentilles jeunes filles de notre ville qui aspirent au titre de Mille hockey 1965-66.

La joute qui devait avoir lieu ce soir au Centre Sportif Jean Béliveau entre le sCastors de Sherbrooke et les Tigres de Victoriaville a été remise à plus tard.

Une activité spéciale précédera ce soir le souper des membres du club des Lions de notre ville. En effet, les Lions auront le plaisir de visiter demain après-midi l'usine Rubin

Après la partie de dimanche, la direction des Tigres de Victoriaville a reçu les joueurs de l'équipe et leurs épouses à l'Académie de danse provinciale. Un souper fut servi et une soirée récréative a suivi. On remarque à cette activité la présence des quatre gentilles jeunes filles de notre ville qui aspirent au titre de Mille hockey 1965-66.

Des fonctionnaires des deux réseaux ferroviaires présents

VICTORIAVILLE (R.L.) — La journée d'étude régionale de l'Association des commissaires industriels de la province de Québec, qui sera tenue à Victoriaville le 15 février prochain, s'annonce comme devant être un succès.

Déjà de nombreuses inscriptions ont été reçues de différentes parties de la province, nous informons M. Fidèle-Edouard Alain, membre du comité d'organisation.

Ce sera la première fois à Victoriaville que des hauts fonctionnaires des deux grands réseaux ferroviaires du Canada siègeront ensemble sur un même panel pour diriger l'étude d'un cas typique d'une industrie, désirant s'établir dans un centre industriel.

En effet, M. J. H. Raymond Gosselin, directeur du service de l'expansion industrielle des chemins de fer nationaux et M. J. Carrol Bourque, contrôleur au service d'expansion industrielle du chemin de fer Pacifique Canadien, assistés de M. George Haggerty, président du comité industriel de la Chambre de Commerce de Drummondville et de M. Roger Fortin, délégué industriel régional du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, dirigeront la discussion sur l'étude du problème sou-

mis. La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

La journée d'étude régionale du 15 février est la première jamais organisée dans la région des Bois-Francs et l'on rapporte que beaucoup d'autres localités auraient aimé avoir cet honneur. L'obtention de la journée et sa mise sur pied sont le résultat d'un travail d'équipe.

Pertes de \$39,000 par les incendies au cours de 1965

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Le rapport donné au conseil municipal de Princeville par le chef de la brigade des incendies, M. Clément Béchard, indique que le feu a causé des pertes s'élevant à \$39,000 en 1965 à Princeville. Les pompiers ont fait 16 sorties dans les limites de la ville durant l'année. Le rapport indique aussi que quatre sorties ont été faites pour participer aux activités de la semaine des incendies dans les Bois-Francs. Le chef et ses hommes ont tenu 25 séances d'entraînement en 1965 et ont vérifié toutes les prises d'eau ainsi que l'équipement et le matériel.

Le rapport donné par M. Clément Béchard indique aussi que les pompiers ont été appelés en neuf circonstances, pour des feux à l'extérieur de la ville. Dans ces cas, le feu a causé des dommages évalués à \$35,000.

Le chef de la brigade des incendies a profité de la communication de son rapport pour attirer l'attention du public sur l'importance du nettoyage des cheminées. Un nettoyage est requis au moins une fois par année là où des appareils de chauffage au bois sont utilisés et un soin particulier doit être donné aux vieilles cheminées et les tuyaux en mauvais état sont des foyers d'incendies, a conclu M. Clément Béchard.

Un montant de \$100 à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Ste-Hélène; une somme de \$300 au club des Loisirs de St-Albert; un montant de \$400 à l'Association sportive de St-Albert; un chèque de \$200 au Comité des loisirs de St-Rémi de Tingwick; une somme de \$200 au Centre des loisirs de St-Rosaire et enfin un montant de \$300 au Comité des loisirs Ste-Famille Inc., de la ville de Victoriaville.

Un montant de \$100 à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Ste-Hélène; une somme de \$300 au club des Loisirs de St-Albert; un montant de \$400 à l'Association sportive de St-Albert; un chèque de \$200 au Comité des loisirs de St-Rémi de Tingwick; une somme de \$200 au Centre des loisirs de St-Rosaire et enfin un montant de \$300 au Comité des loisirs Ste-Famille Inc., de la ville de Victoriaville.

Un montant de \$100 à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Ste-Hélène; une somme de \$300 au club des Loisirs de St-Albert; un montant de \$400 à l'Association sportive de St-Albert; un chèque de \$200 au Comité des loisirs de St-Rémi de Tingwick; une somme de \$200 au Centre des loisirs de St-Rosaire et enfin un montant de \$300 au Comité des loisirs Ste-Famille Inc., de la ville de Victoriaville.

Un montant de \$100 à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Ste-Hélène; une somme de \$300 au club des Loisirs de St-Albert; un montant de \$400 à l'Association sportive de St-Albert; un chèque de \$200 au Comité des loisirs de St-Rémi de Tingwick; une somme de \$200 au Centre des loisirs de St-Rosaire et enfin un montant de \$300 au Comité des loisirs Ste-Famille Inc., de la ville de Victoriaville.

Un montant de \$100 à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Ste-Hélène; une somme de \$300 au club des Loisirs de St-Albert; un montant de \$400 à l'Association sportive de St-Albert; un chèque de \$200 au Comité des loisirs de St-Rémi de Tingwick; une somme de \$200 au Centre des loisirs de St-Rosaire et enfin un montant de \$300 au Comité des loisirs Ste-Famille Inc., de la ville de Victoriaville.

Un montant de \$100 à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Ste-Hélène; une somme de \$300 au club des Loisirs de St-Albert; un montant de \$400 à l'Association sportive de St-Albert; un chèque de \$200 au Comité des loisirs de St-Rémi de Tingwick; une somme de \$200 au Centre des loisirs de St-Rosaire et enfin un montant de \$300 au Comité des loisirs Ste-Famille Inc., de la ville de Victoriaville.

Un montant de \$100 à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Ste-Hélène; une somme de \$300 au club des Loisirs de St-Albert; un montant de \$400 à l'Association sportive de St-Albert; un chèque de \$200 au Comité des loisirs de St-Rémi de Tingwick; une somme de \$200 au Centre des loisirs de St-Rosaire et enfin un montant de \$300 au Comité des loisirs Ste-Famille Inc., de la ville de Victoriaville.

Un montant de \$100 à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Ste-Hélène; une somme de \$300 au club des Loisirs de St-Albert; un montant de \$400 à l'Association sportive de St-Albert; un chèque de \$200 au Comité des loisirs de St-Rémi de Tingwick; une somme de \$200 au Centre des loisirs de St-Rosaire et enfin un montant de \$300 au Comité des loisirs Ste-Famille Inc., de la ville de Victoriaville.

Les équipes Cie Jutras et Pharmacie Laurent gagnent les premières joutes éliminatoires

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les séries semi-finales B et C ont débuté lundi soir, dans la ligue de hockey Commerciale. Dans la première rencontre, l'équipe de la Cie Jutras a disposé de l'équipe JOC Victoriaville, par le compte de 6 à 1, tandis que dans la deuxième partie, la pharmacie Laurent avait difficilement raison de l'équipe JOC Arthabaska par le pointage de 5 à 3.

René Gauthier, directeur du service de la récréation de la ville de Victoriaville et qui évolue avec l'équipe de la Cie Jutras a été la figure dominante de la première rencontre. Gauthier a en effet marqué 4 des six buts de son club. Gaetan Hamel et Roland Beaudet ont complété le pointage pour la Cie Jutras. Claude Létourneau a évité le blanchissage à l'équipe JOC Victoriaville.

Les dépenses pour les travaux en capital se chiffrent à \$198,136 après huit mois

LA TUQUE (R.L.) — Selon le dernier rapport présenté par le conseil municipal de la ville de La Tuque, M. Léo Archambault, il ressort clairement qu'après les huit premiers mois de l'activité fiscale de la municipalité, les dépenses réelles pour les travaux en capital se chiffrent à \$198,136.44.

Par contre, le dernier budget prévoyait des dépenses de l'ordre de \$277,950. C'est donc dire que la ville de La Tuque a accompli depuis l'adoption de son dernier budget, d'importants travaux qui prouvent que la municipalité est désireuse d'améliorer sa situation d'année en année.

Le plus haut montant dans le domaine des prévisions à être affecté après les huit premiers mois de la présente année fiscale, est sans contredit celui qui était réservé au domaine des travaux publics. On se souviendra que le montant prévu au dernier budget était de l'ordre de \$43,500. Par contre, après huit mois, les dépenses réelles sont de \$42,907.42. Le domaine des travaux publics comprend, l'élargissement des rues, des trottoirs, la pose de chaînes de rues et les entrées de voitures.

Un autre domaine qui a été touché, est celui qui concerne l'asphaltage des rues. En effet, une somme de \$34,715.31 a été jusqu'à date dépensée, alors que le dernier budget se chiffrait sous cet item, à \$35,000.

Les piscines familiales que la ville a décidé de faire construire au cours du dernier été, ont demandé un montant réel de \$28,595.41, alors que les prévisions budgétaires pour la dernière année se chiffraient à \$26,000. Le garage municipal pour sa part, qui date de l'an dernier, a exigé un montant réel en frais de dépenses de \$6,642.28, alors que les prévisions se chiffraient à \$5,000.

Par contre, plusieurs autres items n'ont pas encore touché le montant des prévisions. Le domaine de la signalisation a demandé seulement une somme de \$1,911.30, après huit mois d'activité fiscale. Le montant prévu dans le dernier budget était de l'ordre de \$2,000 et des branchements de \$3,000. Il en est ainsi des additions des dépenses se chiffrent à \$15,143.74, alors que les prévisions de 1965-66 se chiffraient à \$22,000.

Les autres domaines où les budgets n'ont pas encore été atteints concernent la remise à sable, le parc St-Louis, soit les décorations, l'achat d'équipements et finalement la construction. Deux domaines qui n'avaient pas été prévus lors du dernier budget ont exigé un montant approximatif de \$20,000. En effet, la préparation pour les couches d'asphalte a demandé une somme de \$11,660.50 et finalement l'amélioration des parcs exigeait une somme totale de \$8,261.71.

Au sujet de la municipalisation du ski

L'échevin Roy déçu de la déclaration du maire

par Réjean LACOMBE
LA TUQUE — L'échevin Marcel Roy, s'est dit, hier après-midi, très désappointé des récentes déclarations du premier magistrat de la ville, le maire Lucien Filion.
On se souviendra que dimanche soir, lors du souper annuel du club de ski, le maire Filion a déclaré nettement que le ski serait municipalisé l'an prochain et qu'il était pour mettre de l'ordre "là-dedans".
L'échevin Roy a déclaré: "Que le maire fasse réfléchir ses idées personnelles ça le regarde. Mais qu'il fasse réfléchir les idées du conseil de ville, c'est peut-être exagéré."
Tout en poursuivant son exposé, M. Roy a dit qu'il y avait à La Tuque une organisation qui faisait beaucoup pour tous les jeunes et la population en général tout en oeuvrant bénévolement et que cette organisation était le club de ski.
M. Roy a ajouté: "Le club de ski de La Tuque est probablement l'organisation qui est la plus économique à la municipalité, si l'on compare le nombre d'adeptes qui pratiquent ce sport aux autres personnes qui font partie d'autres organisations qui sont subventionnées par la municipalité."
L'échevin Roy a dit que cette mise au point n'était qu'une idée personnelle mais qui reflète la position qu'il occu-

Deux cliniques de donneurs de sang en deux jours

ST-BARTHELEMY (M.B.) — Les 14 et 16 février, des cliniques de donneurs de sang seront tenues à Louiseville et à St-Barthélemy.
En 1965, lors de cette clinique à Louiseville, plus de 300 chopines de sang furent recueillies.
A St-Barthélemy, cette journée aura lieu, le 16 février, à la salle de l'École d'Agriculture, et on prévoit un minimum de 150 donneurs. Les heures de cliniques sont de 3 à 5h30 et de 7 heures à 9h30, le soir.
Cette clinique est organisée par la section de Berthier, en ce qui concerne St-Barthélemy, et la présidente est Mme Claude Duchesneau, alors que M. Roger St-Jean est président du Comité des donneurs de sang. Mlle Denise Le Lay présidera à l'enregistrement, assistée d'une dame de la Section.
Le président honoraire de cette clinique sera M. Arsène Désilets, maire de St-Barthélemy, Mme Bertrand Gervais, présidente du Comité de la

Le cours technique encore dispensé à Louiseville?

LOUISEVILLE (M.B.) — Une résolution à être formulée conjointement par la Commission scolaire locale et le directeur de l'École des Métiers, M. Conrad Giasson, a été le sujet de délibérations, lors de la réunion régulière de la Commission, mardi soir.
On demandera au directeur de cette institution qu'une fois complétée, cette résolution puisse être envoyée aux autorités compétentes.
A la Commission scolaire tous les commissaires sont d'accord que les cours du Technique, dispensés à Louiseville, seront un complément précieux à la future école polyvalente qui sera érigée en 1966.
Des rédigée cette résolution sera envoyée "à qui de droit".
Une rumeur persistante veut que le Technique soit transféré à Trois-Rivières au cours de 1966, ce à quoi les commissaires s'objectent.

L'horaire des maternelles suit le cours primaire

LA TUQUE (R.L.) — Lors d'une récente conférence de presse donnée par le directeur général des écoles de La Tuque, M. Rouil Maillet, relativement aux classes maternelles qui seront mises de l'avant en septembre prochain, ce dernier a déclaré que l'ouverture des classes se faisait au mois de septembre et, au mois de janvier, le lendemain de la rentrée dans les écoles primaires.
Pour faciliter les premiers contacts des enfants avec leurs institutrices et avec les autres enfants de même que le milieu scolaire, les élèves inscrits à la maternelle seront admis par petits groupes au moment de la rentrée du mois de septembre.
"A cette fin", dit M. Maillet, "on procédera de la façon suivante: le premier jour de classe, l'institutrice ne recevra que la moitié de ses élèves, pour une session complète, ces enfants auront congé le lendemain. Le deuxième jour, les élèves de l'autre moitié seront accueillis à leur tour, pour une session complète également. A partir du troisième jour, tous les élèves fréquenteront la classe régulièrement."
Par ailleurs, M. Maillet a déclaré qu'en ce qui regarde les congés, à moins d'une autorisation spéciale du surintendant, les écoles maternelles devront fonctionner sans interruption, depuis leur ouverture jusqu'à l'époque des vacances, à l'exception des jours de congé indiqués à l'article 17 des règlements du comité catholique du conseil de l'Instruction publique de la province.
"Les prescriptions de l'article 18, des règlements du comité catholique, de dire M.

R. CHATILLON
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
Tous les jours de 9 hres a.m. - 5 hres p.m. excepté le samedi après-midi.
Le soir : sur rendez-vous.
72, Brassard - Nicolet
Tél.: 293-4952

Joffre Gagnon
Comptable public enregistré
Place 21 Mars
Nicolet, Qué.
Tél.: 293-5896
111, rue Georges
Sorel, Qué.
Tél.: 743-7903

Mlle Hélène Bertrand visite le pays d'un océan à l'autre

CHAMPLAIN (D.N.C.) — Une fois de plus, la devise de notre pays (d'un océan à l'autre), a été réalisée par une jeune fille de notre paroisse, Mlle Hélène Bertrand, infirmière et sous-lieutenant de la Marine Royale du Canada.
Hélène et sa compagne, Mlle Bernadette Gagnon de St-Prospère, également infirmière et sous-lieutenant de la Marine royale canadienne, ont quitté le 31 décembre 1965, la base navale HMCS de Stadacona où est situé l'hôpital naval. Elles ont séjourné quelques semaines dans leur famille, et toujours

en auto, se sont dirigées vers l'Ouest canadien où elles atteignent Victoria, le 27 janvier. Elles y séjourneront au moins un an à l'hôpital militaire HMCS de Naden, Esquimalt, en Colombie-Britannique.
Après ses études au couvent de Champlain, Hélène Bertrand suit le cours d'infirmière. Elle fit du service général à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières. C'est là qu'elle rencontra Mlle B. Gagnon, licenciée de l'hôpital général de Verdun. Ayant lu dans les journaux que les hôpitaux recherchaient des infirmières, elles écrivirent pour obtenir de plus amples renseignements.
Le 4 mai 1963, elles signèrent un contrat de trois ans à titre de sous-lieutenants en nursing dans la Marine Royale du Canada.
Quelque temps après, elles partirent pour la base de Centralia, puis pour le camp Borden, en Ontario. Elles y suivirent des cours d'anglais, de grammaire, de conversation, d'élocution, de personnalité, etc. Elles furent ensuite envoyées à la base navale de Halifax.
Mlle Bertrand regrette qu'il n'y ait pas plus de Canadiennes françaises dans la Marine. Elles y sont fort bien traitées et respectées. Les conditions de travail y sont excellentes et les vertus sociales y sont pratiquées à un haut degré.
"Jamais je n'ai regretté un seul instant de m'être dirigée vers cette carrière que j'aime et à laquelle je me donne avec enthousiasme", a conclu Mlle Bertrand.

Un groupe de Chicoutimi séjourne à La Tuque

LA TUQUE (R.L.) — Une trentaine de personnes représentant le carnaval souvenir de Chicoutimi étaient à La Tuque au cours de la fin de semaine.
La visite de ces représentants, qui est en fait la première visite officielle des représentants de ce carnaval, avait pour but de présenter aux citoyens de La Tuque, une facette des activités du carnaval souvenir de Chicoutimi.
Les 30 représentants étaient revêtus de costumes de l'époque 1866. On sait que cette année la cité de Chicoutimi fait revivre "l'an de grâce" 1866. Le thème principal du carnaval est le transport et les communications.
Ils ont visité le colisée municipal, où se tenait d'ailleurs, la joute de hockey opposant les Loups de La Tuque aux Renards de Trois-Rivières, de même que le chalet de ski, où se déroulait le festival du ski et de curling. Ils ont présenté au cours de la soirée de dimanche, lors du souper annuel du club de ski, un film représentant les différentes scènes du carnaval souvenir.
Les représentants ont été reçus lors d'une réception civile offerte par le conseil de ville de La Tuque, au colisée municipal. Le maire suppléant de la cité de Chicoutimi, M. Léo Fabre a remis au premier magistrat de La Tuque, le maire Filion, une plaque souvenir du carnaval de Chicoutimi.
Ce sixième carnaval souvenir évoque les modes de transports et les moyens de communications qui étaient en usage en 1866. Ce retour dans le passé permet à une population entière de se familiariser avec son histoire. En ef-

La demande des concierges est retardée quelque peu

LOUISEVILLE (M.B.) — Les concierges, à l'emploi de la Commission scolaire, ont demandé par lettre une augmentation de salaires, vu que depuis quatre ans, aucune augmentation n'a été accordée.
Une suggestion du commissaire Gaston Fleury, soit de verser une augmentation hebdomadaire de cinq dollars, au lieu de dix demandés, a fait l'objet d'un débat assez animé, avec le commissaire Bernard Milot, qui croit que selon le budget actuel, rien de tel n'a été prévu.
Cependant, tous sont d'accord, pour déclarer que les concierges font du bon travail, dans les institutions de la Commission scolaire.
Présentement, les salaires hebdomadaires versés sont de \$80 et \$50. Quant à M. Ber-

Une bonspiel régional des Jeunes Chambres

LA TUQUE (R.L.) — Les activités de la Jeune Chambre de La Tuque vont bon train. Déjà plusieurs comités ont mis de l'avant diverses organisations. On sait que la Jeune Chambre possède son équipe de hockey, son équipe de curling de même que différentes autres équipes qui couvrent les sports pratiqués à La Tuque.
C'est ainsi que se déroulera en fin de semaine prochain le bonspiel régional des Jeunes Chambres. Une quinzaine d'équipes représentant les différentes Jeunes Chambres de la Mauricie seront à La Tuque. Samedi le 12 aura lieu la première élimination. Dimanche par contre aura lieu la deuxième élimination. Le quart de finale et finalement la demi finale.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pampremousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.
Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue—ne vous ayez pas à retourner

chez le pharmacien pour vous procurer le plan Naran. C'est ainsi que se déroulera en fin de semaine prochain le bonspiel régional des Jeunes Chambres. Une quinzaine d'équipes représentant les différentes Jeunes Chambres de la Mauricie seront à La Tuque. Samedi le 12 aura lieu la première élimination. Dimanche par contre aura lieu la deuxième élimination. Le quart de finale et finalement la demi finale.

vous la satisfaction de votre ligne; et les livres et les pouces redoutables de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement la façon vaine pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notes comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus avertis, plus active—et d'apparence plus jeune.

Il est encore temps pour vous de collectionner la nouvelle ENCYCLOPÉDIE MÉDICALE

en 8 volumes illustrés en couleurs chez



NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE MÉDICALE POUR USAGE À LA MAISON

NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE MÉDICALE POUR USAGE À LA MAISON

COUPON VALEUR DE 20c

OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT \$1.29

GRATIS

OFFRE DE LANCEMENT \$1.29

Obtenez le volume No 8

Quand vous achetez le volume No 1 Les deux pour seulement \$1.29

Les volumes 2 à 7 incl. se vendent chacun pour \$1.29

SI VOUS N'AVEZ PU COMMENCER CETTE COLLECTION PLUS TOT, NE DESEPEREZ PLUS! Steinberg vous permet de combler cette lacune.

Chaque volume est relié solidement; écrit et illustré d'une façon compréhensible et approuvé par des médecins prééminents de la province de Québec.

Cette série renferme toutes les informations nécessaires concernant la santé de votre famille telles que...

- Anatomie
- Culture Physique
- Soins d'urgence
- Maladies d'enfants
- Soins des maladies
- Diète
- Maladies chez les hommes
- Maladies chez les femmes
- Soins des bébés et des enfants, etc...

DE PLUS: Lors de l'achat des volumes 1 et 8 au prix régulier d'un seul, vous obtenez des coupons-rabais d'alimentation d'une valeur de \$1.20.

Echangez un coupon à chaque semaine en achetant un des volumes de la série. Cette nouvelle encyclopédie médicale vous rendra mille services et vous la trouverez indispensable au foyer!

